

La lutte contre le gaz de schiste en Algérie

Hocine Malti

Number 782, January–February 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/80019ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malti, H. (2016). La lutte contre le gaz de schiste en Algérie. *Relations*, (782), 37–38.



LA LUTTE CONTRE LE GAZ DE SCHISTE EN ALGÉRIE

Pour renflouer la rente pétrolière, le gouvernement algérien mise sur le gaz de schiste. Dans ce pays comme ailleurs, les citoyens s'y opposent.

Hocine Malti

L'auteur, ancien haut responsable de Sonatrach, est l'auteur d'une *Histoire secrète du pétrole algérien* (La Découverte, 2012)

L'exploitation du gaz de schiste a fait naître un mouvement de contestation inédit en Algérie ces dernières années. Pourtant Sonatrach, l'entreprise nationale des hydrocarbures, y est pour l'instant la seule compagnie active dans ce domaine. À ce jour, elle aurait foré une dizaine de puits (je dis « aurait » parce que l'omertà la plus totale prévaut à ce sujet), dont deux liés au permis qu'elle détient pour exploiter le champ prometteur de l'Ahnet, dans la région d'In Salah, au cœur du Sahara.

Le géant pétrolier français Total, qui y était associé depuis décembre 2009, a annoncé, en janvier 2015, avoir mis fin à ce partenariat en juin 2014. Le fort mouvement de contestation de la population locale y est-il pour quelque chose dans cette décision, par ailleurs incompréhensible puisqu'à cette date, l'investissement consenti avait commencé à porter ses fruits, un important gisement de gaz de schiste ayant été découvert ? À qui Total a-t-il cédé sa participation et quel a été le montant de la transaction ? Est-ce à Sonatrach, qui n'a fait aucun commentaire ? Si oui, pourquoi ne pas le dire et quels sont les termes de l'accord ? Autant de questions restées sans réponse qui font que l'on s'interroge sur la véritable raison du départ de Total.

Un mouvement inédit

L'exploitation du gaz de schiste a été autorisée dans le pays par une loi adoptée par le Parlement algérien en 2013. Dès que furent connues les premières dispositions de cette loi, en 2012, un mouvement de contestation a pris forme et a pris de l'ampleur à In Salah, où un collectif anti-gaz de schiste est apparu au cours de l'année 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2015, c'est toute la population de cette petite ville qui manifeste chaque jour sa colère sur la place centrale qu'elle a renommée *Sahat Essoumoud* (« Place de la résistance »).

Deux déclarations, faites en 2014, ont contribué à jeter de l'huile sur le feu : d'abord celle du premier ministre Abdelmalek Sellal, qui a dit que les produits chimiques utilisés lors de la fracturation hydraulique n'étaient guère plus nocifs que ceux dont sont imbibées les couches pour bébé ; ensuite, celle du ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, qui a accusé les habitants d'In Salah de chercher à entraîner l'Algérie dans la situation de l'Irak ou de la Libye par leur opposition au projet du gouvernement.

Ce mouvement de contestation est nouveau en Algérie. C'est en effet la première fois que l'on assiste à une fronde ci-

toyenne qui dure aussi longtemps. Autre particularité du mouvement, il n'exprime pas de revendications matérielles et rassemble dans la rue autant de femmes que d'hommes, ce qui est plutôt rare en Algérie.

Début 2015, on a vu naître un peu partout à travers le pays des collectifs identiques à celui d'In Salah, qui se sont rassemblés au sein d'un regroupement national qui a adressé une demande de moratoire au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le 23 février 2015. Dans son argumentaire, tous les dangers que représentent la technique de fracturation hydraulique, utilisée pour extraire le gaz de la roche-mère, sont soulignés. Parmi ceux-ci, les énormes quantités d'eau utilisées lors de chaque forage (15 à 20 millions de litres) – une eau précieuse en zone désertique – inquiètent vivement. Tout comme les risques de pollution du sol, du sous-sol, de l'air et des nappes d'eau souterraines qui viennent avec la fracturation.

Le gouvernement a opté pour une politique de la terre brûlée en autorisant l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels.

Mais le plus grand danger est de polluer la couche albiennne, qui recèle plusieurs dizaines de milliers de milliards de mètres cubes d'une eau dite « fossile » provenant des pluies qui se sont abattues depuis la nuit des temps sur les montagnes de l'Atlas, au nord du pays. Si une telle éventualité devait survenir, c'est la vie de plusieurs générations de Maghrébins qui serait mise en danger. La pollution est d'ailleurs déjà là, puisque ne sachant trop que faire des eaux usées, les exploitants les rejettent dans des bassins inadéquats creusés dans le sable, recouverts d'un plastique qui assure une étanchéité très relative.

Les habitants d'In Salah ont d'ailleurs constaté que depuis le forage des deux puits, des pigeons, des faucons, des cigognes en migration et même des chameaux meurent dans les environs. Ils ont demandé aux autorités locales de déterminer les causes du phénomène et à Sonatrach d'installer des appareils de mesure de la toxicité de l'air dans la région. Ces demandes sont, à ce jour, restées lettre morte.

Le va-tout de l'État

Deux raisons expliquent l'entêtement du régime à vouloir exploiter coûte que coûte le gaz de schiste : l'alignement sur la politique américaine et la baisse dramatique des recettes pétrolières du pays.





Manifestation contre le gaz de schiste à In Salah, le 8 mars 2015.
Photo: CP/Billal Bensalem.

Lors de sa rencontre avec George W. Bush, en novembre 2001, Abdelaziz Bouteflika a conclu avec lui un accord secret en vertu duquel l'Algérie s'engageait à mettre en application la nouvelle doctrine américaine en matière d'énergie et à satisfaire tous les besoins et desiderata des Américains dans ce domaine. En contrepartie, les États-Unis fourniraient soutien et protection aux hommes du régime et au président personnellement. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, a établi en 2010-2011 des contacts – secrets également – avec des multinationales pétrolières qui aboutirent, en 2013, à la promulgation de la nouvelle loi autorisant l'exploitation du gaz de schiste. L'Agence américaine d'information sur l'énergie, à partir d'évaluations peu fiables, avait auparavant mis « l'eau à la bouche » des Algériens en estimant les réserves du pays à 19 800 milliards de mètres cubes, ce qui représenterait la 3^e plus importante réserve dans le monde.

Par crainte que le virus de la contestation anti-gaz de schiste n'atteigne les rouages de l'entreprise nationale des hydrocarbures, le gouvernement a même fait appel aux services de Thomas Murphy, directeur d'un centre de recherche chargé du suivi de l'exploitation du gisement de gaz de schiste de Marcellus, en Pennsylvanie. Il le fit venir à Alger pour y « prêcher » la bonne parole aux cadres supérieurs de Sonatrach. Lorsqu'on sait que le financement et le fonctionnement du centre qu'il dirige sont assurés par quelque 300 entreprises qui participent à des degrés divers à l'exploitation de ce gisement, on peut imaginer ce qu'il a pu dire à ces cadres. On vit également Charles Rivkin, sous-secrétaire d'État américain aux Affaires économiques, déclarer, lors d'une conférence de presse à Alger en mars 2015, qu'il n'avait pas de conseils à donner aux Algériens, mais qu'il les informait néanmoins que l'exploitation du gaz de schiste avait créé des emplois dans son pays, que la technique utilisée était saine et sans danger et que les États-Unis étaient disposés à leur fournir l'assistance technique nécessaire, s'ils le désiraient.

La seconde raison pour laquelle le régime a décidé d'aller de l'avant avec l'exploitation du gaz de schiste a commencé à prendre forme en 2011, quand il se rendit brusquement compte que la production de pétrole et de gaz conventionnels avait commencé à chuter. En parallèle, le prix du baril de pétrole a entamé une dégringolade, devenue encore plus importante depuis novembre 2014. Or, les hydrocarbures représentent 98% des recettes en devises de l'Algérie, qui importe quasiment tout ce que la population consomme. Étant donné que rien n'a été fait par le régime pour préparer ce qu'il appelle « l'après-pétrole », dont il parle pourtant depuis une quinzaine d'années au moins, il se retrouve pris de panique, car toute baisse des recettes pétrolières affectera directement le quotidien des citoyens, dont il craint le réveil brutal.

En outre, cette rente pétrolière constitue l'assise du régime, qui l'utilise pour acheter les consciences et des soutiens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, ainsi que pour acheter la paix sociale en distribuant de l'argent à tout-va (subventions diverses, prêts qui ne sont jamais remboursés, etc.). Elle lui permet de renforcer et de pérenniser son pouvoir et permet aussi aux barons du régime de toucher d'énormes commissions de la part des entreprises pétrolières, incluant Sonatrach. Malheureusement, le gouvernement algérien a opté pour une politique de la terre brûlée en autorisant l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, bien qu'il soit conscient des dangers encourus par la population.

Le pouvoir algérien a toujours considéré qu'il était seul à détenir la vérité, ignorant la volonté populaire. Il y a fort à parier que la mobilisation permanente de la population d'In Salah a réussi à semer le doute dans l'esprit des responsables politiques algériens. Elle semble, en effet, avoir porté ses fruits, puisque Sonatrach, avec l'accord du gouvernement bien entendu, aurait renoncé, dit-on, à y forer un troisième puits pour le moment. Et cela aussi est un fait inédit en Algérie. ☺